

## ALGERIENNE DES EAUX DE TIZI-OUZOU

## Déclassement et questions sans réponses

La structure de production et de distribution de l'eau potable de Tizi-Ouzou, qui a changé plusieurs fois d'appellation depuis 30 ans sans jamais cesser d'améliorer son rang parmi les entreprises similaires au niveau du pays, est curieusement menacée maintenant de déclassement au moment où elle peut se vanter d'être l'une des meilleures du pays.

Créée en 1972, elle inaugure la facturation individuelle en 1979, ce qui lui vaut d'être érigée en EPE avec une direction générale dès 1983 et de survivre à la transformation du statut juridique des EPE en EPIC, survenue en 1992, au cours de laquelle elle conserve son rang parmi les 9 entreprises publiques économiques du pays.

Elle devient, à l'instar des 9 entreprises similaires, une zone de l'Algérienne des eaux créée ces dernières années pour surmonter les difficultés de gestion des eaux que connaissait le pays. Jusque-là tout paraît normal et relativement équilibré, mais à la surprise générale, la zone, qui aspire légitimement au rang de région gérant plusieurs unités au même titre que ses semblables, va dégringoler suivant une décision prise au sommet selon des critères contestables sans rapport avec le rôle dévolu jusque-là à la zone de Tizi-Ouzou et sans consultation des parties administratives et sociales concernées. La zone de Tizi est l'une des plus grandes du pays après Alger.

Elle gère 59 communes, 171 forages, 123 stations de pompage et 6 de traitement, 163 000 abonnés, des réseaux d'adduction et de distribution respectivement de 1 600 et 2 200 km. Les travailleurs s'interrogent à juste titre sur les motivations de ce déclassement injustifié et humiliant à leurs yeux en comparaison avec d'autres zones élevées au rang de région. Le mécontentement gronde parmi eux, selon quelques indiscretions des

participants à l'assemblée générale qui est tenue ces derniers jours sur le sujet. Une lecture politique de la décision de déclassement s'est exprimée à travers certaines interventions.

L'une des craintes formulées lors de l'assemblée consiste, d'après nos sources, à dépouiller Tizi-Ouzou du pouvoir de décision dans la perspective de la mise en service du barrage de Taksebt vers Alger.

En ramenant Tizi-Ouzou au rang d'unité au lieu de la hisser au niveau de la région ou de la maintenir dans son statut actuel, c'est le droit de

regard sur l'exploitation de ce grand ouvrage hydraulique qui serait en jeu, explique-t-on.

C'est l'une des conclusions que tirent les travailleurs de ce déclassement inexplicable, d'autant qu'au regard des infrastructures, du nombre et de la qualité de l'encadrement, du nombre d'abonnés, Tizi-Ouzou tient la comparaison, et de loin, avec la plupart de celles qui sont érigées en région. Les travailleurs gardent, pour l'instant, leur sang-froid avec l'espoir que la décision les concernant soit mûrement réfléchie. Par ailleurs, l'argument de des-

salem susurré çà et là comme critère de déclassement est catégoriquement rejeté. La wilaya, observe-t-on, n'est pas la seule qui dispose d'une unité de dessalement d'eau de mer dont la production représente, au demeurant, une quantité dérisoire, 1% du volume global.

En outre, Annaba, qui est dans le même cas, n'est pas visée pour autant par l'opération de rétrogradation, indique-t-on, pour écarter toute explication autre que politique visant à l'origine la décision frappant la zone de Tizi-Ouzou.

B. T.

JOURNÉE DU CHAHID  
Inauguration d'un nouveau siège  
de la Protection civile

156 foyers ont bénéficié, dimanche 18 février, Journée nationale du chahid, de l'installation en gaz de ville dans la localité des Ouadhias où l'on réalise un projet de même nature pour 1 500 autres.

Par ailleurs, un nouveau siège de la Protection civile, doté d'un cêlboratorium, a été inauguré dans la même localité où l'on a procédé à la pose de la première pierre de 60 locaux commerciaux pour les jeunes prévus dans le programme présidentiel.

Dans la même daïra, le wali a posé la première pierre d'un nouveau siège de l'APC

de Tizi N'léta à même de répondre aux besoins des citoyens dans le cadre d'une bonne fonctionnalité des services de cette institution.

La première étape de la tournée a revêtu un caractère solennel à travers la baptisation d'un CEM au centre-ville du nom du chahid Ahmed-Zaïdat et ce, en présence de l'ancienne ministre chargée de l'émigration et de plusieurs officiers de l'ALN et de l'ANP au cours de laquelle on a évoqué l'itinéraire militant et guerrier du chahid Ahmed Zaïdat.

B. T.

## AZAZGA

Hommage à Ahmed Zaïdat,  
commandant de la Wilaya III

Le chahid commandant Ahmed Zaïdat, commandant de la Wilaya III historique, principal artisan avec d'autres militants de l'opération "oiseau bleu", a été tiré, dimanche, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, des serres de l'oubli, 50 ans après qu'il fut tombé au champ d'honneur et 45 ans après l'Indépendance, à travers un vibrant hommage qui lui a été rendu dans sa ville natale d'Azazga. Une initiative de l'ONM, *nahia* d'Azazga, et de l'APC qui a permis de ressusciter une figure emblématique de la Révolution, considéré par ses pairs comme l'un des pionniers du mouvement national.

La riche biographie du chahid atteste, en effet, d'un glorieux parcours militant qui s'est poursuivi en 1947 au sein de l'émigration où il avait continué la lutte politique. Il a rejoint Azazga en juillet 1954 dans le cadre de l'organisation de la lutte de libération nationale après sa participation au congrès d'Hornu en Belgique. Il est ensuite désigné par Krim Belkacem comme responsable du recrutement de la formation et de l'information au FLN. C'est lui qui a organisé le déclenchement du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 à Azazga par l'attaque de la gendarmerie et de la sous-préfecture. En mai 1955, il organise avec d'autres militants un faux contre-maquis (opération "oiseau bleu") avec un effectif de 1 500 hommes vêtus et armés par l'armée coloniale, équipement desti-

né en fait au FLN. Après que la supercherie fut découverte par les services de renseignements français, Ahmed Zaïdat regagne le maquis avec tous ses hommes. Nommé commandant de la Wilaya III par Krim Belkacem, il tombe au champ d'honneur en 1957 alors qu'il se rendait en Tunisie.

L'émotion était à son comble aussi bien chez sa famille que chez tous les moudjahidines venus des quatre coins de la wilaya pour assister à cet hommage méritoire qui s'est déroulé en présence de plusieurs personnalités dont le wali de Tizi-Ouzou, le P/APW, le directeur de l'éducation, les P/APC des régions environnantes ainsi que des figures historiques comme le commandant de la Wilaya IV historique, le commandant Seddik Mohamed, qu'on dit délégué par le ministère des Moudjahidines, le général à la retraite Sahnoun ou encore l'ancienne ministre de l'émigration Sakina Messaâdi qui dira à notre journal "tout son bonheur de célébrer cette date symbolique dans les montagnes kabyles dans une ambiance synonyme de continuité spirituelle et de fusion entre deux générations liées par une histoire réelle pour une Algérie souveraine". Les témoignages et autres prises de parole ont convergé pour dire la grandeur de l'homme, son courage et son sens du sacrifice. Son fils Ali nous raconte d'une voix

nouée d'émotion des tranches de la vie de son défunt père. Un boulevard et un collège ont été baptisés de son nom dans la matinée. La cérémonie s'est poursuivie au lycée Chihani-Bachir par des activités dont une chorale et une saïssante opérette de la troupe de Fréha signée Djazira Aliane, professeur de français, qui a ému la ministre et soulevé l'admiration de la nombreuse foule. Par ailleurs, plusieurs récompenses symboliques ont été décernées aux participants et organisateurs. Seul bémol, le comité local du C-RA, sans qui l'événement n'aurait pas connu le succès escompté, a été malheureusement le grand oublié des récompenses. Le directeur de l'éducation, dont l'institution qu'il dirige a lancé la dotation de bibliothèques scolaires, a annoncé par la même occasion la création de clubs d'histoire à travers tous les établissements du moyen et du secondaire de la wilaya afin de perpétuer le message de Novembre. Les travaux de recherche du CEM Ahmed-Zaïdat, menés sur la vie du chahid, ont été également primés par la DE qui a récompensé les circonscriptions pédagogiques de la région. La famille du chahid avait du mal à cacher une indicible joie mêlée d'émotion. Mais l'on regrette tout de même que sa veuve, appelée à Dieu il y a quelques années, ne soit pas là pour savourer l'événement venu en retard de l'avis de tous les présents.

Salem Hammoum

## MAATKAS

Récurents changements  
à la tête de l'APC

Les événements se précipitent et se contredisent à l'APC de Maâtkas et ce, depuis l'émergence au grand jour du conflit en latence depuis des mois déjà, entre le maire, son exécutif et le reste des élus. La population assiste ahurie à la manière dont le problème est appréhendé et comment la recherche du dénouement est envisagée à travers un slalom dont les méandres sont dessinés au gré des tractations, du basculement des rapports de force et surtout des tergiversations et de la versatilité de l'administration qui ne se gêne pas de prendre deux décisions contradictoires en l'espace de quelques jours seulement, sur des bases pour le moins difficilement compréhensibles et convaincantes pour le commun des mortels.

La méthode employée jusqu'à maintenant a permis surtout la mise à nu des incohérences de l'administration et son incapacité de mettre en pratique de manière responsable et objective la lecture du code communal qu'elle a, pourtant, elle-même concocté et scellé et a contribué par la même à se donner, elle et l'assemblée communale, en spectacle digne d'un scénario tellement puéil dont la population aurait voulu et souhaité volontiers s'en passer. "Ce n'est pas de ça que nous avons besoin", disent les citoyens en chœur.

La façon a aussi alimenté les commentaires les plus sarcastiques au sein de l'opinion locale. La brusque et tranchante volte-face opérée dans le conflit en question a donné lieu à des interprétations et analyses les plus variées, dont celles des observateurs les plus avertis vont jusqu'à très mal interpréter et à sérieusement douter de l'esprit qui a prévalu dans la prise de la décision finale. Ils ont beaucoup de mal à estampiller le sceau de l'impartialité sur la conduite de l'administration dans "l'affaire". Jugeons-en.

Le maire, issu de la liste majoritaire, celle du FFS qui a ratifié la majorité relative lors des dernières élections partielles, fait l'objet d'un vote de défiance et d'un retrait de confiance suite à un consensus regroupant 8 élus sur les 11 existants, les 11 élus du quorum exigé par la loi, 3 appartenant au FFS, 4 au FLN et 1 au RND.

La réunion se déroule au siège de la daïra sous la présidence du chef de celle-ci. Le procès-verbal est signé et la régularité de l'opération est constatée par le même représentant de l'Etat. Quelques jours après, le nouveau maire, de même obédience politique que son prédécesseur, est désigné conformément au code communal. Bien qu'aparavant, au début de la réunion, les élus du FLN, non contents de la quote-part qui leur serait réservée dans le nouveau exécutif, objet de tractations massives jusque dans les derniers moments précédant cet événement, se rétractent et demandent le retrait de leurs signatures. Ce que le chef de daïra refuse catégoriquement en évoquant l'illégalité d'une telle entreprise et l'impossibilité de remettre en cause un document signé officiellement. C'est alors que ces derniers quittent la salle, emboîtant le pas au maire déchu après avoir essuyé, lui aussi, le refus du chef de daïra pour son éventuelle candidature, sans le consentement de ses colistiers. Le président de la séance qui s'est tenue publiquement, pour précision, avait tenté vainement de convaincre les élus du FLN de changer d'avis et de souscrire aux dispositions réglementaires, non sans les prier de privilégier l'intérêt de la commune au détriment des visées personnelles, qui seraient à décoder en filigrane des propos à l'origine de leur motivation. Mais, coup de théâtre ! Quelques jours après, le wali annule le PV qu'il déclare attaché d'irrégularités, suite à un recours introduit par l'ex-maire et les élus du FLN, qui ont, entre-temps, changé de fusil d'épaulé. Le motif avancé par la première instance de la wilaya est que la réunion devait se tenir au niveau de la salle de délibérations de l'APC. Ce qui est loin de convaincre les militants, les élus et les cadres locaux du plus vieux parti d'opposition en Algérie. Leurs arguments accentuent les pratiques de l'administration jusqu'à l'accuser d'avoir "choisi son camp encore une fois qui est celui de tourner le dos au choix de la population même au mépris des lois", allusion faite à l'alignement de l'administration en faveur de l'ex-maire du fait qu'il ne fait plus partie du FFS. "Comment se fait-il que toutes les procédures de retrait de confiance au P/APC puissent être remises en cause, alors qu'elles se sont déroulées sous l'œil vigilant du représentant de l'Etat à Maâtkas qui a constaté la validité et la conformité de toutes les opérations ? Cela revient à remettre en cause la qualité de ce dernier, ce qui nous étonnerait fort, connaissant et reconnaissant ses compétences avérées dans le domaine.

Le wali a procédé lui-même à l'installation du maire, après les partielles passées, dans l'enceinte de la même daïra. N'est-il pas fallacieux le motif de l'annulation du PV du retrait de confiance ? Pourquoi cette délibérée contradiction dans l'interprétation d'une même loi entre deux responsables représentant la même administration ? Ce sont là les questions, parmi tant d'autres, que les militants du FFS à Maâtkas se posent pour mettre en exergue ce qu'ils qualifient "d'énigme cabale contre le FFS et la volonté d'étouffer et d'effacer tout ce qui rappelle, même à l'échelle miniature, au pouvoir l'émanation du peuple". Pour rappel, tout le conflit est né suite à l'exclusion du P/APC (lui, il soutient avoir démissionné) des rangs du FFS, accusé d'avoir "transgressé les valeurs morales du parti et de la population", ce que ce dernier réfute reprochant au parti le tort de l'avoir accusé sur la base des "on-dit et des rumeurs destinées à nuire à sa propre personne". Pour sa part, la population, que nous avons sondée à travers la vox-populi "ambiante", reste convaincue que son devoir de citoyen et son choix politique, ils les a faits et exprimés le jour du scrutin passé. Son anxiété aujourd'hui, au moment où elle constate les prémices d'un essor certain dans le développement local, œuvre de l'équipe dirigeante, est que tout ce brouhaha, combiné à la cupidité et la recherche de "strapontins" qui ont prévalu dans le règlement de la précédente crise, ne débouche sur une situation de blocage de l'APC. Enfin, nous apprenons que le maire s'apprête à former son nouvel exécutif, qui sera certainement constitué exclusivement d'élus du FLN. Ainsi, ce que le parti de Belkacem, "chassé depuis les premières heures de l'ouverture démocratique, n'a pas pu avoir par la voie et la sanction des urnes, il s'apprête à l'avoir par d'autres moyens.

R. A.

Un jeune  
homme se  
donne la mort  
par pendaison  
à Seddouk

Le phénomène des suicides ne cesse de prendre des proportions alarmantes dans la wilaya de Béjaïa où pas moins de huit personnes se sont données la mort depuis le début de l'année en cours.

Jeudi dernier, un jeune homme, âgé d'une trentaine d'années, a décidé de mettre fin à ses jours par pendaison dans la municipalité de Seddouk.

Au courant de la même semaine, c'est un autre jeune homme qui s'est donné la mort par électrocution.

A. K.